Politique et formulaire de don de matériel

Section	Politique publique	**Diffusion**	Public
Approbation du conseil	16 mars 2023	**Champ d'application**	Public
Mise en application		**Personne-ressource**	Gérant ou gérante de succursale, Directeur ou directrice
Révision			
Mise en application	15 avril 2023		
Politiques, procédures et lignes directrices connexes			
Formulaires connexes			

Vous pouvez donner des livres et d'autres articles à la bibliothèque. Tous les dons ne sont pas nécessairement ajoutés à la collection; certains dons peuvent être mis en vente, et d'autres peuvent être éliminés. Les dons peuvent être faits dans n'importe quelle succursale. Les bibliothécaires vérifient les dons pour voir s'ils peuvent être ajoutés à la collection. Les articles ajoutés à la collection doivent satisfaire aux critères de la politique sur les collections.

En raison de la quantité de dons qu'elle reçoit, la bibliothèque ne peut pas vous informer si votre don a été accepté ou non. La bibliothèque ne peut pas non plus retourner des articles donnés.

La bibliothèque ne peut pas accepter tous les dons. Voici une liste de ce qu'elle peut et ne peut pas accepter :

La bibliothèque accepte :

- Les livres publiés au cours des cinq dernières années;
- Les livres sur l'histoire locale;

- Les DVD et les Blu-Ray dans leur emballage d'origine;
- Les nouvelles éditions des livres classiques.

La bibliothèque n'accepte pas :

- Les Reader's Digest;
- Les magazines;
- Les encyclopédies, les manuels scolaires, les textes religieux;
- Les articles en mauvais état (par exemple : les DVD rayés, les livres jaunis ou moisis);
- Les articles obsolètes (par exemple : les VHS ou les cassettes);
- Les gros dons de plus de vingt-cinq (25) articles.

En signant ce formulaire, vous acceptez cette politique.

_____
Signature

_____
Nom (en lettres moulées)

_____
Date

Pour usage interne

Envoyer le formulaire signé au gérant ou à la gérante de la succursale au siège social de la bibliothèque.